



**Conseil d'établissement «En Sauvy »
Mardi 12 juin 2012 de 18h30 à 20h00**

Présent-e-s :	Membres du Conseil d'établissement Mme Wanda CARON, directrice M. Dominique DEMIERRE, responsable du service des affaires sociales de la Ville de Lancy Mmes Dominique CHABBEY LIGIER, Edith CHAMMARTIN, Patricia GEIGER, Catherine JUNOD, enseignantes Mmes Aline BONFANTINI, Diana DEL GROSSO HORVATH, Laure HOTTINGER et M. Rolf PITZOLU, parents Mme Claude HUGUET, responsable des bâtiments scolaires Mme Geneviève SCHWARZ, représentante du GIAP
Excusés :	
Compte rendu :	Nadine GUNTZ, secrétaire de Mme Caron Wanda

Ordre du jour :

1. Accueil, mot de bienvenue et brève présentation des nouveaux membres
2. Règlement interne du CoEt de l'établissement En Sauvy
3. Communications diverses de la part de Mme Wanda CARON
4. Echanges et propositions autour de sujets qui pourraient être abordés au cours de l'année 2012-2013
5. Calendrier des prochaines séances
6. Questions et divers de la part des membres du CoEt.

SYNTHESE DE L'OBJET

ACTION / SUIVI

1. Accueil, mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres

La présidente ouvre la séance à 18h30 en remerciant les nouveaux membres de leur intérêt pour le CoEt et de leur présence. Un petit tour de table est effectué afin que chacun se présente.

2. Règlement interne du CoEt de l'établissement En Sauvy

Une copie du règlement officiel sur les conseils d'établissement est remis à chaque membre. Une brève analyse des points les plus importants est établie par la présidente. Il est également rappelé que le CoEt est un lieu d'information, de consultation, de proposition et de décision. Aucune situation individuelle ne sera traitée au sein de celui-ci.

Le GIAP est à présent un membre permanent et non un invité.

Le nombre de séance sera de 4 par année scolaire. Environ dix jours avant le CoEt, la présidente enverra un ordre du jour avec la possibilité d'ajouter des divers à traiter. Ceux-ci devront être annoncés préalablement à la présidente. Après la séance, un compte rendu sera transmis aux membres pour approbation. Toutes corrections devront être annoncées dans les 7 jours qui suivent l'envoi. Sans nouvelles de la part des membres, le compte rendu est alors validé à la prochaine séance.

Le compte rendu (CR) est alors affiché dans le panneau sous le bloc A et mis en ligne sur le site de l'école et sur ETIDEP.

Il appartient cependant aux membres représentants de diffuser les informations aux autres enseignants et aux parents des élèves. Lors du bilan de la première législature, il a été relevé que ce point était à améliorer. Une réflexion devra donc être faite afin de trouver des solutions pour remédier à ce manque de transmission.

Cf: point 4

3. Communications diverses de la part de Mme Wanda CARON

Pour cette deuxième législature, les membres représentants des parents et des enseignants ont été élus tacitement. Cependant, une autre maman d'élève a émis de l'intérêt envers le CoEt, sans pour autant s'être présentée et reste à disposition en cas de désistement.

Le projet du parrainage des 1P par les 8P est reconduit cette année encore. Ce projet a démontré bien des avantages, par exemple, les petits n'ont plus peur des grands et ils ont un référent en cas de besoin. Les parrains s'occupent de leur filleul durant les premières récréations, ils jouent avec eux, les ramènent au cortège. Les classes de 1P peuvent envisager des excursions plus rapidement puisqu'elles sont encadrées par les classes de 8P. Des liens forts se créent très vite entre les élèves et les petits se sentent plus en sécurité.

Les parents informent et soulèvent qu'aucune information n'est adressée aux parents sur ce beau projet en début d'année. Il serait important que cela soit fait pour la prochaine rentrée, soit par le biais d'un courrier, soit lors de la matinée portes ouvertes qui a lieu le samedi avant la rentrée.

Le rallye culturel de Lancy pour les 5P et les 6P a été annulé cette année pour cause de mauvais temps, il sera

Préparer un courrier en début d'année, afin d'avertir les parents du parrainage ou demander aux enseignantes de 1P d'informer les parents lors de la matinée « Portes ouvertes » du samedi précédent la rentrée.

cependant reconduit l'année prochaine en automne.

L'APEGL a demandé un budget à la mairie afin de pouvoir réaliser un projet « Ethnopoly ». Ce dernier consiste à faire découvrir aux élèves, les différentes cultures et modes de vie en se rendant chez l'habitant du quartier. Ce projet nécessitant beaucoup d'investissement, il est envisagé de le mettre en place pour un degré uniquement, les 7P.

Cette année, des classes de l'établissement ont participé au prix CHRONOS de littérature. La présidente souhaite qu'un bilan de ce projet soit présenté lors d'un prochain CoEt. Pour ce faire, elle souhaiterait inviter une des principales animatrices: Chiara au prochain CoET du 11 septembre.

A la prochaine rentrée, l'école En Sauvy comprendra 11 classes de cycle I, 11 classes de cycle II et 3 classes de la division spécialisée. Une augmentation de 15 élèves est prévue dans tous les degrés confondus. Cette augmentation a permis de maintenir les postes actuels et d'augmenter le taux ECSP de 50% à 75%. Les classes auront des effectifs compris entre 18 à 21 élèves dans tous les degrés, sauf en 8P où il y aura 24 et 25 élèves.

4. Echanges et propositions autour de sujets qui pourraient être abordés au cours de l'année 2012-2013

Echanges et propositions en ce qui concerne une meilleure diffusion des informations auprès de tous les parents de l'établissement: un compte rendu succinct sous forme d'une lettre « INFOS DU CoET » à faire passer à chaque élève, par le biais des titulaires de classe.

Éventuellement penser à ajouter une rubrique dans le journal de l'école pour donner des nouvelles du CoEt (brèves explications et rappeler les liens internet).

Créer une boîte à suggestions afin que les parents puissent proposer des idées, sans forcément devoir passer par un membre représentant des parents au CoEt.

Echanger des idées autour de différents projets, qu'ils soient internes au fonctionnement de l'établissement ou externe, par exemple, discussion autour des devoirs et des études surveillées, ou à propos du règlement et du bureau des sanctions...

Participer à la réflexion autour de l'écriture du nouveau Projet d'établissement qui commencera à l'automne prochain.

Ces deux points seront repris à la prochaine séance. **Toutes les propositions sont les bienvenues!**

5. Calendrier des prochaines séances

Les séances auront lieu à 18h30 aux dates suivantes :

- Mardi 11 septembre 2012 à 18h30
- Jeudi 29 novembre 2012 à 18h30
- Mardi 26 février 2013 à 18h30

- Jeudi 30 mai 2013 à 18h30

6. Questions et divers de la part des membres du CoEt

Mme Schwarz informe les membres que le projet du GIAP est de continuer à travailler avec la Direction et les enseignants de l'établissement afin de maintenir une bonne communication. Mme Caron informe qu'un travail sur le règlement et la Charte a eu lieu avec la collaboration de 2 animatrices du Parascolaire.

Mme Schwarz annonce une légère augmentation des élèves qui fréquenteront le parascolaire à la prochaine rentrée.

Mme Bonfantini, maman d'élève, soulève le problème des pré-inscriptions du mois de mai pour la rentrée 2012-2013: pourquoi ne pas pouvoir le faire par Internet pour les parents qui utilisent cette possibilité? Le fait de devoir aller amener le formulaire en personne ne lui semble pas être une bonne initiative. Mme Schwarz rappelle que ce moment est pratiquement le seul moment d'échanges privilégiés et de contacts personnels avec les parents des élèves qui leur sont confiés.

Mme Schwarz annonce la création d'un poste d' ASE par équipe pour la prochaine rentrée scolaire.

Elle annonce également qu'il n'y aura plus d'inscriptions le samedi avant la rentrée mais uniquement le jour de la rentrée. Quant à la présence du GIAP lors des inscriptions des nouveaux élèves, il se pourrait qu'il n'y ait plus de présence d'animatrices à ce moment là .

Une proposition est faite: pourquoi ne pas envisager une journée « Portes ouvertes » avec toutes les animatrices qui travaillent dans l'établissement dès la rentrée de septembre?

Réactions des deux parents d'élèves qui ont participé à la première soirée de formation donnée par la DGEP: séance intéressante mais un peu longue! L'intervention de M. Maulini de l'IUFE a été bien accueillie car elle a permis de faire des comparaisons intéressantes avec ce qui se passe ailleurs en Europe.

Brève présentation de la division spécialisée par Mme Chammartin, enseignante dans le regroupement qui a rencontré un vif l'intérêt parmi les nouveaux membres.

Mme Caron remercie tous les membres et les convie à poursuivre la discussion de manière informelle autour d'une verrée de bienvenue en salle des maîtres.

Fin de la séance à 20h00.

Prochain CoET: le mardi 11 septembre 2012, salle 209, bloc C de 18h30 à 20h00.